

Renoncement de l'exécutif à réduire les déficits publics

Dans le récent rapport de la Cour des comptes, la politique du gouvernement, en matière de redressement des comptes publics, est une nouvelle fois pointée du doigt.

Alors que nos voisins ont su adopter des choix stratégiques au niveau des finances publiques et de la réduction des déficits, je déplore que la promesse du candidat Emmanuel Macron, de maîtriser le budget de l'Etat ne soit pas atteinte et que les projections soient très inquiétantes.

Avec plus de 2 400 milliards d'euros, la dette est devenue invalidante pour la France tant il n'y a pas eu d'effort de maîtrise des dépenses et de la dette depuis le début de ce quinquennat, alors même que les taux d'intérêt bas allaient considérablement le coût de celle-ci.

Les magistrats dénoncent : "Une stratégie de finances publiques à moyen terme à redéfinir" et des "choix effectués depuis deux ans [qui] ont conduit à s'écarter des orientations pluriannuelles fixées dans la loi de programmation des finances publiques de janvier 2018".

Or, la situation est grave car l'exécutif se montre incapable de réduire le déficit structurel de la France, qui reste le plus élevé de la zone euro, derrière celui de l'Espagne. Les choix opérés ne sont donc pas sérieux.

Un pays qui ne tient pas ses finances publiques est un pays qui perd la maîtrise de son destin national et une partie de sa souveraineté.



Stéphane VIRY

LE MOMENT

Salon de l'agriculture à Paris :
rencontre avec des éleveurs et
agriculteurs vosgiens et
lancement de la marque : "Je
vois la vie en Vosges terroir"

LA PHRASE

"Il faudra, à terme, cotiser
plus longtemps pour assurer
la pérennité de notre système
de retraite"
(extrait des débats du 23/02/2020)

LA DATE

29/02/2020

Déclenchement par le Premier
ministre de l'article 49-3 de la
constitution dans le projet de
loi sur les retraites

LE CHIFFRE

91

Les heures passées en
hémicycle sur la réforme
des retraites.



ZOOM SUR :

L'association : "Fiers de notre territoire, avec Stéphane VIRY"

L'association "Fiers de notre territoire, avec Stéphane VIRY" conserve sa dynamique et comporte de plus en plus d'adhérents. Dans le but d'informer des actions du député, elle organise également des débats citoyens et valorise le territoire.

Pour y adhérer, vous pouvez adresser un courriel à : fiersdenotreterritoire@gmail.com

CONTACTS & RDV AVEC LE DÉPUTÉ

11 rue de la Préfecture / 88000 EPINAL

contact@stephaneviry.fr

03.29.29.29.60

www.stephaneviry.fr



[stephane.viry.10](https://www.facebook.com/stephane.viry.10)

Semaine n°8

Lundi 17 février

- Réunion de coordination avec mon équipe parlementaire à **Épinal**
- Rendez-vous avec le syndicat UNSA au sujet de la réforme des retraites
- TGV direction **Paris**
- Réforme des retraites : séance publique de l'après midi - Motions de procédure
- Réforme des retraites : séance publique du soir - Discussion générale



Mardi 18 février

- Réunion du groupe parlementaire « Les Républicains »
- Rencontre avec des jeunes du Centre de Formation de l'Olympique de Marseille
- Séance de travail avec « France Industrie » sur la compétitivité de notre économie
- Séance de Questions au gouvernement
- Réforme des retraites : séance publique de l'après midi - examen des amendements
- Réunion de la Délégation aux droits des femmes (rapport sur les « femicides »)
- Réforme des retraites : séance publique du soir - examen des amendements



Mercredi 19 février

- Réunion du collectif parlementaire «Accélérons la transition énergétique»
- Travail à mon bureau sur des dossiers législatifs
- TGV direction **Épinal**
- Entretiens à la Préfecture sur les conflits d'usage en situation de pénurie d'eau dans le cadre d'une mission d'information parlementaire
- Rendez-vous à mon Cabinet parlementaire
- Entretien avec les avocats du barreau d'Épinal sur la Réforme des retraites

Jeudi 20 février

- Présence aux visites du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur à **Xertigny**
- Présentation du projet « 100 cafés » à **Girancourt** lors du Comité Interministériel aux Ruralités et discours du Premier Ministre
- Entretien avec la presse locale à **Épinal**
- TGV direction **Paris**
- Réforme des retraites : séance publique de l'après midi - examen des amendements
- Réforme des retraites : séance publique du soir - examen des amendements



Vendredi 21 février

- Réforme des retraites : séance publique du matin - examen des amendements
- Rendez-vous avec la FAGE, syndicat étudiant, au sujet de la Réforme des retraites
- Réforme des retraites : séance publique de l'après midi - examen des amendements
- Réforme des retraites : séance publique du soir - examen des amendements

Samedi 22 février

- TGV direction **Épinal**
- 20ème anniversaire des Cyberiades au Centre des Congrès à **Épinal**
- Assemblée générale du Club Vosgien d'**Épinal**
- 10ème anniversaire de l'Association des Amis de l'espoir à **Thaon-les-Vosges**
- TGV direction **Paris**



Dimanche 23 février

- Réforme des retraites : séance publique du matin - examen des amendements
- Réforme des retraites : séance publique de l'après midi - examen des amendements
- Réforme des retraites : séance publique du soir - examen des amendements

Semaine n°9

Lundi 24 février

- Réforme des retraites : séance publique du matin - examen des amendements
- TGV direction **Épinal**
- Rendez-vous à mon cabinet parlementaire à **Épinal**



Mardi 25 février

- Travail à mon cabinet parlementaire sur des dossiers locaux
- TGV direction **Paris**
- Réforme des retraites : séance publique du soir - examen des amendements

Mercredi 26 février

- Petit-déjeuner d'échange avec des ingénieurs sur le climat
- Salon de l'Agriculture : journée Vosges, avec le lancement du Label « Je vois la vie en Vosges Terroir »
- Réunion au Siège des Républicains sur le thème de « la jeunesse en France »
- Audition du Président de la société française de l'accompagnement et des soins palliatifs
- Réforme des retraites : séance publique de l'après midi
- examen des amendements
- Réforme des retraites : séance publique du soir - examen des amendements



Jeudi 27 février

- Réforme des retraites : séance publique du matin - examen des amendements
- Réforme des retraites : séance publique de l'après midi
- examen des amendements
- Réforme des retraites : séance publique du soir - examen des amendements

Vendredi 14 février

- TGV direction **Épinal**
- Signature de la convention pour la Fondation du patrimoine à la Mairie de **Deyvillers**
- Suivi et traitement des dossiers locaux
- Réunion d'information à la Préfecture des Vosges sur le Coronavirus
- Remise des médailles d'honneur régionales, départementales et communales à des conseillers municipaux et au Maire à **Darnieulles**



Samedi 15 février

- Rendez-vous à mon Cabinet parlementaire
- Visite de l'exposition « Rencontrer l'Art » à la Galerie du Bailly à **Épinal**
- Assemblée générale de l'Association des Retraités Militaires des Vosges à **Épinal**
- Suivi et traitement des dossiers locaux
- Assemblée générale de l'association « Noir et Couleur » à **Épinal**

Salon de l'Agriculture 2020 :

Matinée au Salon de l'agriculture à Paris en deux parties :

- La première : la valorisation du département des Vosges avec le lancement de la marque : « Je vois la vie en Vosges terroir ». J'ai eu le plaisir de retrouver de nombreux vosgiens et élus qui avaient fait le déplacement pour ce traditionnel rendez-vous.
- La deuxième : la visite du pavillon avec les bovins, les ovins et les porcins. Naturellement les vaches vosgiennes étaient les plus belles de toutes ! Au contact des agriculteurs présents, j'ai dialogué avec eux sur les problématiques des filières et l'importance de défendre une alimentation de qualité. Une belle occasion de les féliciter pour leur travail bien souvent mal reconnu et pour leur engagement.



Retour synthétique sur le projet de loi : « réforme du système de retraite »

Comment se sont présentés les débats parlementaires ?

Dés le départ, le travail parlementaire s'est avéré extrêmement difficile et tronqué. Le Projet de loi soumis à l'examen de l'Assemblée nationale est arrivé incomplet car dépourvu du volet financier, situation inédite et inacceptable pour un sujet qui implique des dépenses et des recettes. Le gouvernement a prévu en parallèle une « Conférence de financement » sans que les députés soient avisés de son contenu. En outre, ce projet de Loi renvoie à 29 ordonnances, soit plus d'un tiers du texte ce qui signifie que les députés ignorent 40 % du contenu de la réforme envisagée par le gouvernement ! Dés le départ, l'opacité a été organisée pour dissimuler les conséquences de la réforme.

Comment les débats ont-ils été organisés ?

Avant le début du travail parlementaire, le Conseil d'Etat avait rendu un avis sévère et critique sur la réforme. Il avait fustigé la méthode du gouvernement et jugé le projet de loi incohérent et mal ficelé. Il avait invité le gouvernement à revoir sa copie et à décaler le calendrier. Le gouvernement a méprisé ses avis, et a agi de manière irresponsable : nous n'avons donc pas pu disposer du temps législatif nécessaire à l'examen d'une réforme de cette ampleur qui vise à refonder totalement le système des retraites. Les débats en commission n'ont pas pu aboutir à la moindre modification du texte. L'absurdité du calendrier s'est confirmée en Séance publique. Le gouvernement porte la responsabilité de cette cacophonie à laquelle nous avons assisté et au désordre dans les débats. Il existe pourtant un outil parlementaire d'organisation et de gestion des débats : le temps législatif programmé qui permet de cadrer l'examen d'un projet de loi et d'éviter l'obstruction stérile mise en place par certains députés. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas utilisé le temps législatif programmé sur ce texte ? Amateurisme ou cynisme ?

Sur quels principes les débats ont été tenus ?

Les questions relatives à l'application des mesures, au financement ou encore à l'âge de départ ont été nombreuses mais sont restées sans réponse. Pourtant, la réforme serait une refonte complète de notre système social des retraites auquel nous sommes tous attachés. Le gouvernement souhaite donc la création d'un nouveau système mais ne connaît pas tous les impacts qu'engendrerait sa réforme. Cette méthode est surréaliste.

Comment pourrait s'appliquer toutefois le nouveau système ?

En l'état, ce qui a prédominé des débats est l'impréparation de la Réforme. Pourtant, un Haut-Commissaire (J-P DELEVOYE) a travaillé sur la question pendant deux ans ! J'observe l'inefficacité de ses travaux qui ont abouti à des solutions confuses, inachevées et très insuffisantes. Aujourd'hui, personne ne sait comment sera concrètement institué le nouveau système, personne ne connaît le montant de sa pension ni quand il pourra partir à la retraite avec un taux plein... C'est catastrophique.

Est-ce que la réforme sera équitable et juste comme cela est annoncé ?

Déjà, les débats en séance publique ont permis d'établir que le slogan « Un euro cotisé donnera les mêmes droits » est faux ! La majorité a fait la promotion de sa réforme sur un mensonge ! Surtout, avec le nouveau système de retraite, de nombreux perdants apparaissent : les droits familiaux seront rabotés, les enseignants connaîtront une baisse drastique de leur pension puisque leur retraite sera calculée différemment, les professions libérales verront leur caisse autonome disparaître avec une augmentation de leur cotisation... Le pouvoir d'achat des retraités, déjà mis à mal par l'augmentation des cotisations (notamment la CSG), baissera indiscutablement si la réforme est appliquée telle quelle et leur niveau de vie risque d'être lourdement impacté.

Quelles sont les propositions des Républicains ?

Les députés du groupe « Les Républicains » travaillent depuis des mois sur la question des retraites, car notre système est à consolider et à parfaire. Nous avons proposé un projet de réforme qui garantisse durablement le paiement des pensions de retraite et corrige des injustices et anomalies de notre système. Ce contre-projet devait permettre une discussion constructive avec le gouvernement et sa majorité... Mais ils sont restés sourds à l'ensemble de nos solutions. Nous sommes favorables au maintien des caisses autonomes, à la suppression (à un rythme plus rapide que celui du gouvernement) des régimes spéciaux qui ne sont souvent plus justifiés et coûtent beaucoup d'argent aux contribuables français, à l'augmentation des petites pensions (pour : les agriculteurs, les femmes, les personnes ayant eu des carrières hachées, les familles nombreuses...), nous souhaitons que les aidants-familiaux soient pris en compte dans le calcul des pensions. Nous voulons un régime universel de pénibilité pour tous, quel que soit le statut ou le métier, et nous voulons redéfinir la pénibilité pour que chaque parcours soit pris en compte dans le calcul des pensions... Le financement de ces mesures serait assuré par un décalage de l'âge légal de départ à la retraite.

Est-ce que la réforme sera équitable et juste comme cela est annoncé ?

C'est une occasion manquée pour tous les Français. Ce projet de loi a provoqué une tension sociale inouïe dans notre pays. Les mécontentements sont nombreux, les inquiétudes des Français n'ont pas été prises en considération. Les retraites sont un élément du pacte social et de la concorde nationale. Tout cela est sérieusement ébranlé et n'augure rien de bon. Le recours à l'utilisation du 49-3 est une grave erreur. Faire passer une réforme des retraites sans vote est une faute politique. Cet article (49-3) est prévu dans l'hypothèse où un gouvernement n'a pas de majorité pour voter un texte. Il n'est pas dans la Constitution pour éteindre et museler une opposition parlementaire ! Mais le processus législatif va se poursuivre au Sénat. Les discussions doivent se poursuivre. Tant que ce projet de loi ne sera pas promulgué, l'objectif de le modifier perdure !